

## RESOLUTION ADOPTÉE SUR LE RAPPORT DU BUREAU

---

### 902 (IX). Achèvement des travaux de la neuvième session de l'Assemblée générale

*Considérant* que, le 25 septembre 1954, l'Assemblée générale a fixé au 10 décembre 1954 la clôture de sa neuvième session,

*Considérant* que le programme de travail de la session et les progrès accomplis jusqu'ici exigent que l'on examine à nouveau cette décision,

*L'Assemblée générale*

1. *Prie* les Commissions de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour hâter l'examen des questions qui sont encore à leur ordre du jour;

2. *Décide* de modifier sa décision du 25 septembre afin que les séances puissent au besoin se poursuivre au-delà du 10 décembre;

3. *Décide* de clore la neuvième session le 18 décembre 1954 au plus tard.

*506ème séance plénière,  
le 9 décembre 1954.*